



Choisir sa pompe de relevage.

A l'instar des pompes de surfaces ou des pompes immergées, choisir sa pompe de relevage requiert une certaine méthode. Connaître le type d'eau à relever et la hauteur de votre installation que votre pompe va devoir défier sont des notions qu'il faut maîtriser si l'on veut faire seul le choix de sa pompe de relevage.

Voici en 3 étapes comment procéder.

1 – Le type d'eau

Dans le relevage, il est primordial de connaître les différents termes qui déterminent les types d'eaux. Une fois que cette base est acquise, vous y verrez beaucoup plus clair !

Dans le domaine du relevage, on constate **4 cas différents**.

1er cas : Les eaux claires : il s'agit des liquides provenant généralement des infiltrations ou ruissellements, des eaux pluviales... Les eaux claires peuvent également provenir de la vidange de bassins, de piscines, de puisards. Il s'agit d'une eau légèrement sale, un peu trouble. Grâce aux pompes de relevage pour eaux claires, on peut aisément transvaser des eaux de cuves ou de réservoirs, qui ne comprennent aucune particule solide.
Granulométrie **jusqu'à maximum 4 mm**.

2eme cas : Les eaux sales : ou eau de chantier. Elle peut avoir plusieurs caractéristiques. Elle peut être parfois sablonneuse ou parfois simplement sale ou pluviale. On utilise une pompe de relevage adaptée à ce type d'eau pour des fouilles de chantier par exemple.
Granulométrie **jusqu'à maximum 10 mm**.

3eme cas : Les eaux chargées : une eau chargée est une eau sanitaire ou ménagère, provenant du lave-linge, d'une douche ou d'un lavabo, de la cuisine, du lave-vaisselle. Sachez qu'une pompe de relevage pour eaux chargées s'utilise également pour le relevage de fosses septiques. Les liquides chargés peuvent contenir des particules en suspension et sont souvent sablonneux.
Granulométrie **jusqu'à maximum 35 mm**.

4eme cas : Les eaux vannes : on appelle eau vanne, une eau résiduelle chargée de matières fécales, avec de nombreux éléments solides. Souvent fibreuses, les eaux vannes pourront être évacuées par des pompes de relevages à grande granulométrie.
Granulométrie **jusqu'à maximum 45 mm**.

2 – La hauteur ou dénivelé

Dans le relevage, connaître le dénivelé de votre installation est une donnée que vous ne pourrez pas contourner.

Petit rappel : le dénivelé est la distance entre le bas du puisard et le tout à l'égout, il s'exprime en mètre.

** Vous devrez également prendre en compte les pertes de charges entraînées pas le frottement du liquide dans les tuyaux. Pour une simplification des calculs, le tableau du point 3 est valable pour une longueur de canalisation jusqu'à 25 mètres, au-delà, contactez nos services pour une étude détaillée de vos besoins*

3 – Choisir sa pompe

Maintenant que vous avez réussi à déterminer le type d'eau à relever ainsi que le dénivelé de votre installation, il ne vous reste plus qu'à faire votre choix parmi notre gamme de pompe.